



COMITÉ DU LOIRET DE BASKETBALL
Allée Sadi Carnot, 45770 SARAN
06 85 81 20 27 – secretariat@basketloiret.com
www.basketloiret.com

REGLEMENT CHAMPIONNAT U11M / U11F

Poule Titre / Poule Confirmée

1. COMPOSITION DES ÉQUIPES

a. ENGAGEMENTS

Tous les engagements d'équipes doivent se faire directement sur le site internet du Comité du Loiret. Un accusé de réception vous sera envoyé à la suite de chacun des enregistrements.

Pour les équipes souhaitant participer à la 1^{ère} journée de rencontres de brassages **U11 « Titre/Confirmé »**, les engagements devront se faire connaître avant le **26/09/2026**; la première journée officielle débutant le **03/10/2026**.

Pour les équipes souhaitant participer à des rencontres amicales plus tôt, un **engagement sera possible le 12/09** pour participer à des rencontres amicales les **samedi 19/09 et 26/09/2026**.

b. EFFECTIF

Les équipes engagées en **U11 « Titre »** et en **U11 « Confirmé »**, devront être **au minimum composées de 4 joueurs** afin que la rencontre puisse se dérouler; quelque soit la période de l'année.

c. LICENCES

Tous les joueurs doivent être licenciés auprès de la FFBB dans la catégorie correspondant à leur âge, soit en U9, soit en U11, conformément aux règlements de la FFBB.

Les joueurs de la catégorie U9 peuvent, sous réserve des conditions de surclassement fixées par la FFBB, être autorisés à évoluer dans la catégorie U11.

d. ENTRAÎNEUR

L'entraîneur inscrit sur la feuille de match devra lui aussi être licencié auprès de la FFBB et avoir pris connaissance du statut de l'entraîneur (**article 8**).

Rappel : Il faut être majeur ou accompagné par une personne majeure licenciée pour encadrer une équipe de jeunes. Article 314 (Février 98) des Règlements Généraux.

2. TERRAIN - PANNEAUX - BALLONS

Un ballon de mini-basket (ballon n° 5).

L'aire de jeu aura les dimensions normales d'un terrain de basket-ball et sera équipée de panneaux de mini-basket (anneaux à 2,60 m du sol).

La ligne des lancers-francs est à 4,60 m (ligne rouge "classique") de la verticale du panneau.

Mis à jour le 04/06/2026

3. LES RÈGLES

a. Nombre de joueurs sur le terrain et espace de jeu

Les rencontres se déroulent en opposant 4 joueurs de chaque équipe : 4 contre 4.

b. Temps de Jeu et changements

La nouvelle version de l'E-marque « spécifique au mini basket » sera mise en place dès le début de la saison 26-27 :

- U11 M&F Poule Titre / Poule Confirmée: 4 périodes de 6 minutes décomptées avec changement de côté à la fin de la deuxième période. Une mi-temps de 6 minutes.
- En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, une prolongation de jeu de 1 minute sera jouée. Si le résultat est toujours de parité à l'issue de la prolongation, le jeu reprend et s'arrête au premier point marqué par une équipe.
- En cas de **prolongation**, tous les joueurs, à moins qu'ils ne soient sortis pour 4 fautes, seront autorisés à entrer en jeu. **La prolongation est la continuité de la dernière période.**

c. Règles de participation des joueurs aux périodes

Le nombre minimum imposé de joueurs étant de 4 joueurs (art. 1. b. du règlement), il n'y a **plus de règles de participation imposées de joueurs par période** sur l'intégralité des rencontres.

La commission sportive mini, la commission technique et l'ensemble du comité directeur du CD45 tient à rappeler à l'ensemble des coaches et encadrants que **“LE JEU DOIT PRIMER SUR L'ENJEU”** en Minibasket et qu'il est important que chaque enfant puisse : jouer, prendre plaisir, et pouvoir s'exprimer sur le terrain.

Une enquête participative sera menée en fin de saison 2026-27 avec l'ensemble des entraîneurs et coaches mini basket du Loiret afin d'étudier les effets positifs ou négatifs que ces changements de règles auront eu sur nos championnats et l'évolution de nos jeunes joueurs et joueuses.

d. Autres règles

- ❖ Chaque équipe pourra demander 2 temps morts sur l'intégralité de la rencontre.
- ❖ Un joueur qui fera 4 fautes personnelles sera éliminé de la rencontre et pourra être remplacé.
- ❖ Les fautes collectives d'équipes ne seront pas comptabilisées
- ❖ Toutes les fautes sur tir seront sanctionnées par un, deux ou trois lancers-francs, en fonction de la réussite ou non du panier.
- ❖ Les règles des 3", des 5", des 8" et des 24" seront comptabilisées.
- ❖ Le panier à trois points (ligne pleine) est comptabilisé.
- ❖ Dans le cas des lancer-franc, le tir se fera de la ligne officielle « rouge ». Si franchissement de la ligne le panier sera refusé s'il est marqué.
- ❖ Un panier inscrit involontairement dans son propre camp sera considéré comme une « erreur de jeu » (violation) et donc ne sera pas validé. Comme réparation, la balle sera rendue à l'équipe adverse.
- ❖ La pose et l'utilisation de toute « forme d'écran » est interdite : écran porteur et non porteur dans le jeu ainsi que sur les remises en jeu côtés et en ligne de fond.
- ❖ La défense regroupée sous le panier est interdite.
- ❖ Les prises à deux sur un joueur sont interdites (sur tout terrain, comme sur demi-terrain)

Le résultat doit être enregistré sur emarque MiniBasket par l'équipe qui reçoit même si elle est perdante.

Mis à jour le 04/06/2026

4. CONTESTATION – LITIGES

Il n'y a pas de réclamation en mini – basket. Il est demandé à chaque entraîneur / coach / dirigeant de faire preuve de la plus grande sportivité et ce dans l'intérêt de chaque enfant participant.

Toute attitude qui sortirait du cadre sportif, de la part d'un joueur ou d'un entraîneur devra être plutôt traitée sur un principe éducatif que sur une sanction. En réparation, le ballon sera donné à l'équipe adverse.

5. STATUT DE L'ENTRAÎNEUR

Le statut de l'Entraîneur concerne seulement les équipes engagées en **Poule « Titre/Confirmé » U11F et U11M** et impliquera les coachs d'équipe marqués sur la feuille de match par la dénomination : « Entraîneur ».

Le statut de l'entraîneur sera **considéré comme "respecté" si les 2 conditions suivantes sont remplies :**

1. Tous les entraîneurs titulaires devront **posséder à minima le diplôme du Brevet Fédéral** (BF Enfant, Jeune ou Adulte) ou anciennement Initiateur **ou être en cours de formation** pour ce diplôme sur la 1ère session. Ils devront également avoir suivi l'ensemble des cours sur la saison sportive.
2. Tous les entraîneurs devront participer à la ½ journée **obligatoire** de validation, une fois par saison, en Septembre. En cas de nécessité et uniquement sur décision du Conseiller Territorial, une convocation à une session de rattrapage sera proposée.

Les équipes dont les entraîneurs ne seraient pas en règle écoperont **d'1 point de pénalité** à chaque phase de championnat.

L'engagement de l'entraîneur se fera dès le début de saison, il lui sera autorisé 2 absences pour lesquelles son remplacement pourra être effectué par une autre personne non diplômée ; au-delà son remplaçant devra également être diplômé à minima d'un Brevet Fédéral.

Les équipes dont les entraîneurs ne respecteraient pas ce point de règlement écoperont **d'1 point de pénalité** à chaque phase de championnat.

L'objectif de la commission technique demeure la formation des cadres, ce statut ne doit en aucun cas être un frein au bon fonctionnement des clubs. Meilleure sera la formation des encadrants et meilleurs seront les joueurs et les joueuses de notre département.

6. Cas d'égalité au classement

En **première phase** par conférence, le **point average général** sera pris en compte en cas d'égalité de deux équipes au classement.

En **phase de championnat**, le **point average particulier** sera pris en compte en cas d'égalité de deux équipes au classement.

Mis à jour le 04/06/2026

7. AFFICHAGE DES ÉCARTS EXCESSIFS DE SCORE

- Comptage normal des points si le niveau des équipes est équivalent. Si l'écart entre les deux équipes atteint 30 points, on continue de compter le score sur l'e-marque mais **le score s'arrête au tableau d'affichage**.

8. FORMULE DE CHAMPIONNAT

a. Engagement

Date limite d'engagement au **26/09/2026**.

b. Différentes phases

➤ Nouvelle formule de championnat :

- Du 03/10/2026 au 12/12/2026 : Première phase par conférence : 8 journées en rencontres aller simple
- Du 09/01/2027 au 03/04/2027 : Deuxième phase : Poule Titre et Poule Confirmée : 10 journées en rencontres aller-retour
- Samedi 10/04/2027 : Play-In
- Samedi 17/04/2027 : Final Four

➤ Première phase, dite "phase de conférence" :

- objectifs :
 - déterminer la composition de la poule Titre et de la poule Confirmée
 - limiter les coûts de déplacements en lien avec l'inflation du carburant
- organisation :
 - constitution de 2 conférences géographiques "est" et "ouest" en fonction des inscriptions de la saison (engagement "titre - confirmé")
 - 8 rencontres simple aller : 4 à domicile, 4 à l'extérieur
 - le nombre d'équipes dans chaque conférence sera dépendant du nombre d'engagements sur la saison :
 - si moins de 18 équipes souhaitant s'engager, possibilité de mettre en place des rencontres retour
 - si 18 équipes, 2 conférences de 9 équipes, matchs simples
 - si + de 18 équipes, matchs simples, le classement sera établi sur les résultats des 8 rencontres
- qualifications à l'issue des 8 rencontres :
 - les équipes classées de la 1ère à la 3ème place de chaque conférence, forment la poule Titre,
 - les équipes classées de la 4ème à la 6ème place de chaque conférence, forment la poule Confirmée,
 - les équipes classées à partir de la 7ème place seront basculées en poule potentiels

➤ Deuxième phase : poule Titre et poule Confirmée :

- objectifs :
 - déterminer les participants au "Play-In"
 - déterminer les 2 équipes directement qualifiées pour le Final Four
- organisation :
 - 5 rencontres en Aller - Retour
 - les résultats de la phase précédente ne sont pas pris en compte
- qualifications à l'issue de la phase :
 - les équipes classées 1ère et 2ème de la Poule « Titre » sont directement qualifiées pour le Final Four

- les équipes classées 3ème et 4ème de la Poule « Titre » sont qualifiées pour le “Play-In”
- les équipes classées 1ère et 2ème de la Poule « Confirmée » sont également qualifiées pour le “Play-In”

➤ **“Play-In” :**

- objectifs :
 - déterminer les 2 dernières équipes participantes au “Final Four”
- organisation :
 - 3 rencontres sur un même lieu, sur une demie journée
 - un lieu pour les masculins, un lieu pour les féminines
 - temps de jeu : 4 périodes de 5 minutes
 - proposition à l'équipe classée 3ème de la poule titre de recevoir et organiser le “Play-In”
 - en cas d'incapacité de ce club à recevoir, la proposition sera faite au 4ème de la poule Titre, puis 1er de la poule Confirmée et enfin au 2ème poule confirmée
 - les frais d'arbitrage seront à la charge du Comité du Loiret
- qualifications pour le Final Four :
 - Match 1 : 3ème de la poule Titre contre 1er de la poule Confirmée
 - le vainqueur de ce match 1 est qualifié pour le Final Four
 - Match 2 : 4ème de la poule Titre contre 2ème de la poule Confirmée
 - le perdant de ce match 2 est éliminé de la course à la qualification au Final Four
 - Match 3 : perdant match 1 contre vainqueur match 2
 - le vainqueur de ce match 3 est qualifié pour le Final Four

➤ **“Final Four” :**

- objectifs :
 - déterminer le champion départemental
- organisation :
 - 8 rencontres (4 masculines, 4 féminines) sur un même lieu, sur une journée complète
 - temps de jeu : 6 périodes de 4 minutes
 - Match 1 : premier de la saison régulière contre vainqueur du match 3 du “Play-In”
 - Match 2 : deuxième de la saison régulière contre vainqueur du match 1 du “Play-In”
 - Match 3 : petite finale pour la 3ème place entre perdants des matchs 1 et 2
 - Match 4 : finale pour le titre de champion entre les vainqueurs des matchs 1 et 2
 - les frais d'arbitrage seront à la charge du Comité du Loiret